

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POKER TEAM 87



Le 10 février 2016 dans la salle Blanqui 2, Espace Blanqui à Limoges (87000).

- Ordre du jour :
- 1- Approbation du PV de la précédente réunion
 - 2- Petit mot du Président : comportement des membres du conseil
 - 3- Répartition des tâches avec grande précision
 - 4- Sensibilisation et formation sur la modération du forum
 - 5- Club des Clubs : problème de licence
 - 6- Ligue Française de Poker : attribution des tickets
 - 7- Dotation de nos championnats
 - 8- Achat matériel de poker
 - 9- Achat matériel divers (vêtements à l'effigie du club, etc.)
 - 10- Questions diverses

Présents :

Dimitri BANCELIN	Nicolas GODARD
Jean-Baptiste CREDEVILLE	Pascal ROCHEREAU
Cécilia DAGRON	Thierry VAUZELLE
Emmanuel DUBOIS	Christian VERGNAULT
Mickaël FAVARD	Jean-Luc CAUJOLLE
Cyrille LABORDE arrivé à partir de 22h15	

Absent excusé : Loïc LEON-HENRI

La réunion débute à 20h25.

1- APPROBATION DU PV DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 9 janvier 2016 est approuvé à l'unanimité.

2- PETIT MOT DU PRESIDENT : COMPORTEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

Thierry VAUZELLE fait le constat qu'il y a eu des débats très animés dernièrement sur le forum entre les membres du conseil d'administration, parfois un peu violents. Il ne souhaite pas que cela ait une influence négative sur les relations au sein du conseil et rappelle qu'il n'y a jamais de question personnelle de son côté lorsqu'il s'oppose à un autre administrateur. Il s'est tout de même posé des questions sur son implication à l'avenir.

Les administrateurs échangent sur les raisons de ces discussions houleuses et reconnaissent que les problèmes proviennent souvent de la façon d'exprimer son désaccord, de la forme et pas vraiment du fond puisque chacun accepte qu'il y ait des avis divergents.

3- REPARTITION DES TACHES AVEC GRANDE PRECISION

Thierry VAUZELLE rappelle que celui qui a choisi de prendre en charge une tâche doit vraiment l'assumer.

Jean-Luc CAUJOLLE propose que le président fasse des rappels réguliers sur certains chantiers ou certains travaux pour éviter les oublis.

Jean-Baptiste CREDEVILLE propose que l'an prochain soient demandés les comptes Facebook et Tweeter des adhérents sur le bulletin d'adhésion. C'est une idée qui sera étudiée en fin d'année.

Thierry VAUZELLE reprend la répartition des tâches convenue lors de la précédente réunion pour vérifier les désirs de chacun et apporter des modifications :

- ✓ Représentante pour la Ligue Française de Poker (LFP) : Cécilia DAGRON.
- ✓ Représentants pour le Club des Clubs (CDC) : Thierry VAUZELLE et Jean-Luc CAUJOLLE.
- ✓ Administration du forum internet : Thierry VAUZELLE.
- ✓ Facebook : Cécilia DAGRON et Dimitri BANCELIN.
- ✓ Tweeter : Dimitri BANCELIN.
- ✓ Ranking Hero : Mickaël FAVARD.
- ✓ Instagram : Dimitri BANCELIN.
- ✓ Relation avec les clubs voisins : Nicolas GODARD et Jean-Luc CAUJOLLE.
- ✓ Gestion et mise à jour des classements des championnats : Thierry VAUZELLE.
- ✓ Gestion des partenariats (recherche) : Jean-Baptiste CREDEVILLE, Mickaël FAVARD et Loïc LEON-HENRI.
- ✓ Communication externe : Jean-Baptiste CREDEVILLE et Mickaël FAVARD.
- ✓ Ouverture des sujets d'inscription aux activités sur le forum : Cyrille LABORDE, Loïc LEON-HENRI et Mickaël FAVARD.
- ✓ Mise à jour du trombinoscope des adhérents : Cyrille LABORDE.
- ✓ Responsables buvette lors des activités : Pascal ROCHEREAU, Christian VERGNAULT, Loïc LEON-HENRI, Dimitri BANCELIN et Nicolas GODARD.
- ✓ Responsable dossier textiles du club : Emmanuel DUBOIS.

Pour les partenariats, Emmanuel DUBOIS rappelle que Sébastien MARIAUD (pseudo *bazat*) a fourni une liste d'entreprises qu'il connaît à contacter. Il convient aussi de reprendre contact avec l'auto-école de la femme de l'adhérent Jérôme FUCHS (pseudo *coolcool87*) afin de concrétiser la poursuite du partenariat de l'an passé.

Jean-Baptiste CREDEVILLE signale qu'il a préparé le contrat-type qu'il avait proposé de réaliser mais qui reste à valider par le président. Par contre, la plaquette de présentation du club n'est pas encore terminée.

Jean-Baptiste CREDEVILLE propose également qu'un lien soit présent sur le forum au niveau des partenaires pour renvoyer vers les offres qui sont proposées par ces entreprises pour les adhérents du club.

Il est convenu de concevoir un nouveau flyer pour le club et une affiche pour le tournoi principal de septembre. Jean-Baptiste CREDEVILLE et Dimitri BANCELIN vont travailler sur le flyer.

Emmanuel DUBOIS rappelle que 2 idées émises lors de la dernière réunion n'ont pas eu de suite (mail envoyé aux clubs voisins et étiquettes lors d'une ou deux manches du CPT pour reconnaître les joueurs) et souhaite que les décisions prises en réunion aboutissent.

4- SENSIBILISATION ET FORMATION SUR LA MODERATION DU FORUM

En complément de ce qui avait été fait lors de la précédente réunion, Thierry VAUZELLE montre la mise à jour des listes, les citations de messages, l'archivage et d'autres éléments sur le forum internet du club.

5- CLUB DES CLUBS : PROBLEME DE LICENCE

Suite à une précision apportée par le Club des Clubs, il s'avère que si le Poker Team 87 adhère au CDC en tant que club, tous ses adhérents doivent adhérer au CDC individuellement et donc payer les 3 euros annuels. Or, il avait plutôt été compris que cette adhésion individuelle était facultative.

Cela implique donc que le CDC attend autant de cotisations de 3 euros qu'il y a d'adhérents de notre club cette année (à ce jour 68 adhérents) ce qui n'était pas prévu au départ de cette année lorsque nos tarifs ont été décidés.

Thierry VAUZELLE pose la question pour savoir si le Poker Team 87 maintient son adhésion au Club des Clubs pour 2016 : 8 voix pour et 3 contre.

Puisque l'adhésion est acquise, une discussion a lieu pour savoir comment payer cette adhésion individuelle : 2 hypothèses :

- toutes les adhésions CDC payées par le club et ne rien réclamer aux adhérents : 3 pour.
- faire payer les adhérents sur la base de leur volontariat en leur faisant remplir un formulaire d'adhésion : 7 pour.

Le paiement se fera donc par les adhérents qui le souhaitent leur permettant ainsi de participer aux compétitions du CDC. La différence (les cotisations individuelles non payées par les adhérents eux-mêmes) sera réglée par le Poker Team 87.

Une autre discussion s'engage concernant le contenu de ce formulaire :

- Très détaillé avec les diverses activités du CDC, les droits de l'adhérent... : 3 pour ;
- Non détaillé avec le minimum pour acter l'adhésion individuelle : 6 pour ;
- 2 abstentions.

Cyrille LABORDE propose de mettre en place des ateliers spécifiques pour s'entraîner à la compétition du CNEC et définir des stratégies d'équipe. Cela serait ouvert aux adhérents du club qui souhaitent participer aux manches du CNEC en créant un sujet sur le forum.

L'ensemble des administrateurs est d'accord avec cette idée. Cyrille LABORDE va donc se charger de réserver une salle municipale et gérer ce sujet sur le forum.

6- LIGUE FRANCAISE DE POKER : ATTRIBUTION DES TICKETS

Jean-Luc CAUJOLLE regrette que la finale nationale de la LFP par équipe soit en semaine (les 15 & 16 juin 2016) ce qui va le pénaliser ainsi que d'autres joueurs.

Cécilia DAGRON annonce que des tickets sont offerts par la LFP pour certaines finales. Il faut définir comment les distribuer.

- ✓ 2 places offertes aux membres du conseil d'administration pour la finale régionale : il est décidé de tirer au sort (plutôt que de voter) entre 4 administrateurs membres de la LFP et qui n'ont pas encore gagné leur place : Jean-Baptiste CREDEVILLE et Pascal ROCHEREAU sont choisis.
- ✓ 1 place pour la finale régionale est destinée aux autres adhérents : pas de décision, la question sera étudiée plus tard.
- ✓ 1 place pour la finale on-line : attribuée à Julien TESSIER (pseudo *skyinho*).
- ✓ 1 place pour la grande finale nationale à Bordeaux : pas de décision, la question sera étudiée plus tard.

Le Poker Team 87 a obtenu l'organisation de la finale régionale le dimanche 17 avril 2016 mais pour cela il faut prévoir des membres du conseil d'administration pour gérer cet événement. Certains ne seront pas disponibles car déjà qualifiés pour jouer ce tournoi.

Jean-Luc CAUJOLLE propose ses services comme directeur de tournoi. Dimitri BANCELIN annonce qu'il devrait être disponible, il faudra également 1 ou 2 autres personnes.

L'organisation reste encore à définir.

7- DOTATION DE NOS CHAMPIONNATS

Les récompenses attribuées aux meilleurs joueurs des diverses compétitions organisées par le club sont décidées ainsi :

- ✓ Challenge Poker Team :
 - 1^{er} : ticket 550 euros + buy-in finale CNIC
 - 2^e : ticket 250 euros
 - 3^e : ticket 150 euros
 - 4^e : ticket 100 euros
 - 5^e : ticket 75 euros
 - 6^e : ticket 50 euros
 - 7^e : adhésion 2017
 - 8^e : adhésion 2017
- ✓ Championnat Sit'N Go :
 - 1^{er} : ticket 125 euros
 - 2^e : ticket 60 euros
 - 3^e : ticket 35 euros
 - 4^e : ticket 20 euros
 - 5^e : ticket 10 euros
- ✓ Deep-stack de juin/juillet :
 - 1^{er} : ticket 100 euros
 - 2^e : ticket 50 euros
 - 3^e : ticket 25 euros
 - 4^e : ticket 10 euros
 - 5^e : goodies

- ✓ Deep-stack de décembre :
 - 1^{er} : ticket 50 euros + adhésion 2017
 - 2^e : ticket 50 euros
 - 3^e : ticket 25 euros
 - 4^e : ticket 10 euros
 - 5^e : goodies

- ✓ Trophée killer du CPT : ticket internet de 20 euros + une médaille
8 administrateurs étaient pour récompenser cette performance et 3 contre.

Des aménagements seront peut-être apportés selon les partenariats à venir et d'éventuels goodies disponibles.

Jean-Luc CAUJOLLE aurait souhaité qu'on inclût un pourcentage revenant au club sur les gains (éventuels) de celui qui gagnerait le ticket à 550 euros. Mais seuls 2 administrateurs étaient favorables à cette idée.

Il est également décidé à la majorité (10 pour et 1 contre) que le repas de fin d'année réunissant les adhérents soit payé par le club et donc gratuit pour ses membres.

8- ACHAT MATERIEL DE POKER

Il est convenu à l'unanimité de repousser à l'année prochaine l'achat d'une jetonnerie complète personnalisée en céramique. Le devis établi auprès de CUSTOMPOK représente environ 4000 euros.

Pour l'immédiat et afin de ne plus emprunter les jetons des adhérents, les administrateurs décident d'investir dans l'achat de jetons de qualité moyenne.

Le devis (Poker Avenue) présenté par Thierry VAUZELLE comprend un ensemble de 4000 jetons, 7 tapis de jeu, 32 jeux de cartes, 12 boutons dealer et 8 mallettes de rangement des jetons pour 1200 euros environ (sans les frais de transport). Cet achat est validé à l'unanimité.

9- ACHAT MATERIEL DIVERS (VETEMENTS A L'EFFIGIE DU CLUB, ETC.)

Thierry VAUZELLE annonce que le club devra s'équiper d'un deuxième ordinateur et de 2 vidéoprojecteurs. Ces achats seront étudiés ultérieurement.

Emmanuel DUBOIS expose son étude des prix pour mettre en place une boutique de vêtements siglés aux couleurs du club. Il convainc les membres du conseil d'administration d'élargir le choix des articles proposés aux adhérents : chemises manches longues, chemises manches courtes, polos manches courtes, casquettes, tee-shirts, sweat-shirts, sweat-shirts à capuche, sweat-shirts à capuche avec fermeture éclair. Les 4 premiers auront un logo brodé, les 4 autres auront des impressions par sérigraphie.

Il est convenu que le choix des couleurs pour les articles sera : noir, rouge, gris, blanc, jaune. Le conseil d'administration accepte les propositions d'Emmanuel DUBOIS et notamment les prix de vente présentés dans le tableau en annexe de ce PV sous réserve des devis actualisés réclamés auprès de notre fournisseur (l'adhérent David FUCHS, pseudo *Actarus*) et non encore reçus.

10- QUESTIONS DIVERSES

Thierry VAUZELLE confirme que la mairie de Limoges n'a pas été en mesure de nous mettre à disposition la salle que nous occupons actuellement (salle Jean Ladoumègue) pour nos activités du vendredi soir pour le deuxième semestre 2016. Sur l'insistance de Thierry VAUZELLE auprès du service municipal compétent, la mairie a trouvé une solution avec la salle Jean Montalat (quartier Beaubreuil) à compter de septembre 2016.

Emmanuel DUBOIS rappelle qu'une modification de dernier instant du règlement du Challenge Poker Team a été adoptée avant le début de cette compétition.

Ainsi, l'article 3.4 de la version 2.0 est :

« Les retardataires sont autorisés à entrer en jeu jusqu'à la fin du deuxième niveau.

Cependant, les Dirigeants peuvent de façon exceptionnelle décider de permettre aux joueurs d'entrer en jeu au-delà du deuxième niveau. Cela ne pourra se faire qu'après avoir diffusé l'information générale du niveau maximum d'entrée tardive, au moins 12 heures avant le début prévu du tournoi. Il est à noter que, dans le cas de cette dérogation, elle doit être permise à tous les joueurs inscrits à ce tournoi et non pas destinée à un ou quelques joueurs.

Durant son retard, les cartes du joueur lui sont distribuées et ses blinds sont prélevées. Les pré-inscriptions sont obligatoires. Aucun enregistrement tardif ni entrée en retard avec un stack complet ne peut être toléré. ».

Une discussion a lieu entre les administrateurs au sujet de l'offre de la buvette et de l'éventualité de formules, mais aucune décision n'est prise.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 2h15.